

Santé Une « colocation » pour traumatisés crâniens à Lutterbach

Depuis six mois, deux maisons accueillent des personnes victimes de traumatismes crâniens, à Lutterbach. Une forme de « colocation » innovante, à mi-chemin entre institution et autonomie totale.

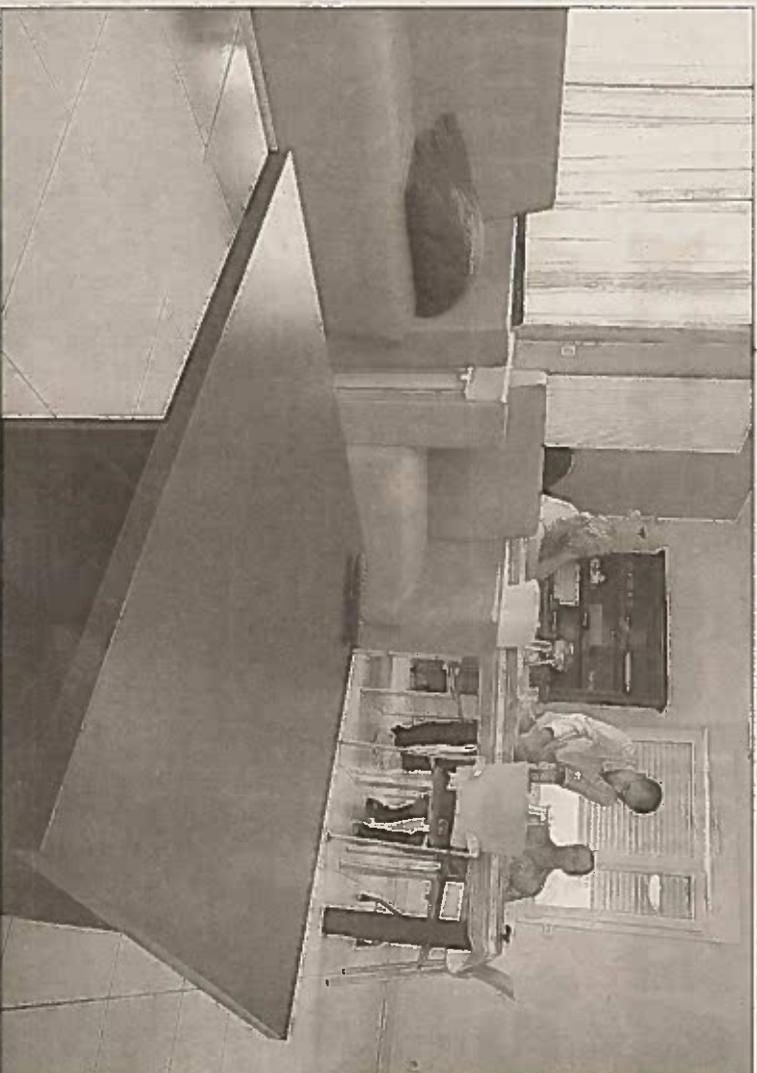
Des murs jaune et blanc, quelques panneaux photovoltaïques sur le toit, des jardins entourés d'arbustes et de clôtures...

À première vue, rien ne permet de différencier les deux nouvelles maisons installées rue Sainte-Anne, à Lutterbach, des autres du quartier.

Une douzaine de référents, veilleurs de nuit et auxiliaires de vie

Aucune différence, et pourtant, elles sont uniques dans la région : depuis le mois de janvier dernier, elles accueillent des personnes traumatisées crâniennes qui y vivent en colocation, malgré les troubles physiques et cognitifs liés à leur accident.

« Ce ne sont pas des patients, pas des résidents, mais des locataires », insiste le Dr Jean Sengler, président de l'association Alister, porteuse du



Les locataires disposent d'une chambre de 12 à 14 m² et d'espaces communs, de la cuisine au salon en passant par le jardin.

projet. Ils ont chacun une chambre de 12 à 14 m² avec leurs meubles, partent en vacances, vont voir leur *pre médecin, paient un loyer...* »

La seule particularité est que ces personnes sont accompagnées par une douzaine de référents, veilleurs de nuit et auxiliaires de vie.

Autant d'aides qui assurent une présence discrète dans les tâches quotidiennes, de la préparation du repas aux courses, qui propo-

sent des activités, jouent les médiateurs en cas de tension...

Neuf chambres, dont deux disponibles

Car ici comme ailleurs, la cohabitation est faite d'affinités, de partage, de discussions, mais aussi de différends.

Une vie sociale stimulante qui peut être un déclencheur pour de nouveaux progrès, comme ont déjà pu l'observer les référents.

« Je considérerais ça comme un franc succès s'ils me disaient : "je vais suffisamment bien, j'ai envie d'un appartement seul en ville" », sourit le Dr Sengler.

Au total, les deux maisons disposent de neuf chambres, dont deux sont curieusement encore libres.

150 000 victimes en France

Deux places qui ne doivent pas faire oublier que le manque est encore réel, en Alsace comme dans tout l'Hexagone.

« Chaque année, 150 000 personnes sont victimes d'un traumatisme crânien », explique le Dr Jean Sengler. Le besoin d'hébergement existe toujours et n'est que très partiellement satisfait. »

François Torelli

■ SAVOIR PLUS Le loyer mensuel est de 415 €. Les candidats peuvent se présenter à l'association Handicap services Alister, 115 avenue de la Première-Division-Blindée, 68100 Mulhouse. Tél. 03 89 44 27 44. Mail : elaimon@alivation.com.

Une coproduction

Ce projet, à mi-chemin entre l'institution et l'autonomie totale, est le troisième du genre en France. L'investissement immobilier a été effectué par le groupement d'assureurs Covéa, la gestion locative est assurée bénévolement par l'association Alter insertion et les moyens humains de l'association Handicap services Alister sont financés par le conseil général du Haut-Rhin. La Ville de Lutterbach a également contribué au projet avec une subvention de 10 000 € pour l'acquisition du mobilier des communs.